LETTRE

DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Du 25 Juin 1792, l'an quatrième de la liberté;

SUIVIE DE LA

LETTRE DU MAIRE DE PARIS A CE MINISTRE,

Du même jour;

IMPRIMÉES PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Envoi aux quatre-vingt-trois Départemens.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

C'EST avec une grande satisfaction que j'ai l'honneur de rendre compte à l'Assemblée de l'état actuel de la Capitale. Il est beaucoup moins

Administration. N°. 41.

inquiétant ; les précautions qui ont été prises par la Municipalité et par les Corps administratifs, ont fait sentir aux Citoyens, que les agitations convulsives sont toujours contraires aux principes de la Constitution, et l'on a lieu d'espérer que nous verrons renaître le calme.

Je suis avec respect,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
Le Ministre de l'Intérieur.
TERRIER.

LETTRE
DU MAIRE DE PARIS.

Paris, ce 25 Juin 1792, l'an 4e de la liberté.

VOUS demandez, Monsieur, que je vous instruise de la situation de Paris : -- Paris est tranquille. Hier tout annonçoit le calme ; les Officiers municipaux se sont rendus dans les lieux où l'on supposoit de la fermentation ; je m'y suis rendu moi-même : ces lieux n'étoient point agités ; les Citoyens paroissoient les plus pacifiques. Les rapports qui m'avoient été faits s'accordoient sur ce point.

Dans la soirée, on a affecté de répandre de nouveau les bruits les plus alarmans : on disoit que l'Arsenal alloit être forcé ; on disoit que les canons alloient être pris ; on disoit que les fauxbourgs étoient rassemblés en armes : il étoit onze heures du soir. On a jeté les Citoyens dans les inquiétudes les plus vives, et dans l'attente des évènemens les plus sinistres. J'ai écrit une seconde fois à des Officiers civils dans les deux fauxbourgs ;

Ils m'ont répondu par les lettres les plus tranquillisantes.

Ce matin, rien ne présage un jour orageux; les Citoyens cependant n'en sont pas moins troublés dans leur repos. On ne cesse de prendre de ces précautions qui annoncent un danger pressant, et qui sont le tocsin d'alarme. Je pense qu'il seroit plus prudent de ne pas donner de ces alertes continuelles, et de ne point faire croire à un état de péril sans cesse renaissant. Annoncer ainsi le désordre, c'est souvent le faire naître; c'est agiter tous les esprits; c'est fatiguer la Garde nationale; c'est dire à la France entière, que Paris est dans l'état de crise le plus violent, et qu'on ne peut plus ni l'habiter, ni l'aborder sans crainte.

Le Maire de Paris.

Signé, PÉTION.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.